

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_04-DE
Reçu le 10/07/2024
Publié le 10/07/2024

N° 20240620-04

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 10 juin 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 42

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 6

Total votants : 50

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Michel LAVEST à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Francis ROUX

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Maryse BARGE, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Philippe BARRAU.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

AR Prefecture

063-200070712-20240620-20240620_04-DE
Reçu le 10/07/2024
Publié le 10/07/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'EPCI,

Le Président rappelle que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a souhaité, dès 2020, lancer une démarche de projet de territoire afin d'élaborer et de construire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement du territoire communautaire. Elle s'est fait accompagner par l'Agence d'Urbanisme Clermont Auvergne Métropole.

Le projet de territoire s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez approuvé en 2020, afin de mettre en action les grandes orientations de ce document de planification et d'affirmer la stratégie communautaire.

Pour Thiers Dore et Montagne, le projet de territoire est l'opportunité de :

- Renforcer les liens au sein de la Communauté de communes issue de la fusion de 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale en 2017 et de fédérer l'ensemble des Communes autour d'un projet partagé,
- Formaliser une stratégie de développement en définissant les enjeux et priorités,
- Donner une feuille de route à chacun, élus et techniciens, afin de coordonner les politiques publiques,
- Valoriser la cohésion territoriale et l'identité de Thiers Dore et Montagne (chacun est un ambassadeur du territoire).

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le projet de territoire.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de territoire tel que présenté.

TOTAL VOTANTS : 50

Conseillers présents : 44

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50

Pour : 50

Contre :

Abstentions :


Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

